

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

Porte-Parole

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 02 /PM/2025

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature, invite tous les magistrats à se mobiliser autour des Membres du Bureau du Conseil supérieur de la magistrature pour participer volontairement à l'opération patriotique de « **don de sang** » en signe de solidarité aux FARDC et aux innombrables blessés de la guerre nous imposée à l'Est du pays.

Jour et date : Jeudi 27 février 2025.

Lieu : Palais du Peuple.

Heure : à partir de 08h30'.

Arrivée des Membres du Bureau du CSM : 09h00'.

La présence des magistrats volontaires est vivement attendue.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :
(+243) 993219175, 817713792, 994732301.

Fait à Kinshasa, le 26 FEB 2025



Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature,

Télesphore NDUBA KILIMA

Conseiller à la Cour de Cassation

5^e et 7^e niveau, Immeuble Likasi, Place le Royal, croisement des avenues Kalume et Lubefu à Kinshasa/ Gombe

E-mail : csmsecretariatpermanent@gmail.com

Site web : www.csm-rdc.cd